

ASSEMBLÉE NATIONALE

26 septembre 2016

ÉGALITÉ RÉELLE OUTRE-MER - (N° 4000)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL251

présenté par

M. Lurel

ARTICLE 15

À la seconde phrase de l'alinéa 2, substituer aux mots :

« de l'Autorité »

le mot :

« rendu ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de rédaction et de précision.